

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DE LA PAIE ET DU SOCIAL

Formation en alternance (Se référer à la fiche spécifique relative à ce statut).

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les débouchés potentiels sont :

- > Responsable Paie et gestion du social
- > Gestionnaire de la paie et du temps de travail
- > Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable
- > Responsable des ressources humaines
- > Assistant ressources humaines

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La licence professionnelle mention « métier de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie, parcours gestion de la paie et du social » est un **diplôme d'Etat de niveau Bac + 3** qui, exclusivement en apprentissage ou en formation continue, permet d'obtenir en 10 mois (septembre à juin) une qualification professionnelle.

L'année de formation comprend 400 heures d'enseignements, 90 heures de travaux sur projets, et 26 semaines en entreprise (ou cabinet).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux étudiants de L2 sciences de gestion et aux autres étudiants titulaires d'un BTS, d'un DUT ou d'une autre licence deuxième année (AES, Sciences économiques, Droit) de s'orienter vers une formation réellement professionnalisante de fin de cursus d'études à niveau bac + 3, facilitant l'accès à l'emploi en PME/PMI ou en cabinet comptable.

CONDITIONS D'ACCÈS

Public concerné :

- > **Etudiants titulaires de :**
 - L2 Gestion, Sciences économiques et AES,
 - DUT Gestion des Entreprises et des Administrations,
 - BTS Comptabilité Gestion des Organisations.

> Des professionnels justifiant d'une expérience

Collaborateurs de cabinets gérant la paie, salariés assistants Ressources Humaines... (sous réserve de la validation des acquis).

Modalités de sélection :

Les candidats sont sélectionnés sur dossier et après entretien avec un jury composé d'universitaires et de professionnels du secteur.

Les conditions d'accès et les dossiers de candidature seront disponibles sur : <http://www.umontpellier.fr/formation/admission-et-inscription/>, à partir de fin avril.



LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DE LA PAIE ET DU SOCIAL

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- > **Cadre économique et social des ressources humaines** : économie du travail et théorie des ressources humaines, organisation et gestion des ressources humaines, anglais appliqué aux ressources humaines, évolution de la masse salariale et élaboration de tableaux de bord.
- > **Environnement juridique et comptable** : droit du travail individuel, droit de la protection sociale, comptabilité approfondie des charges de personnel, révision comptable, droit du travail collectif.
- > **Systèmes d'information et de gestion de la paie** : les éléments complémentaires de rémunération, les logiciels de paie, les paies spécifiques, traitement et déclaration des charges sociales et fiscales.
- > Management du projet professionnel : projet tuteuré, stage.

Les étudiants ont accès à une plateforme e-learning permettant un complément en auto-formation en bureautique (Word, Excel, Power point), préparatoire à l'utilisation des logiciels de paie, et en anglais, pouvant compléter de façon efficace l'enseignement en présentiel de la langue étrangère.



QUELQUES PARTENAIRES

- > L'Ordre des Experts-Comptables
- > La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Montpellier et de Nîmes (CRCC)



* wonderful - Crédits photos : Marc Gailliet

CONTACTS

INSTITUT MONTPELLIER MANAGEMENT

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE : Alexandre Vernhet - alexandre.vernhet@umontpellier.fr

GESTIONNAIRE : Raphaëlle Demange

Tél. : 04 34 43 20 36 - moma-lpgps@umontpellier.fr

SERVICE RELATIONS ENTREPRISES ET PROFESSIONNALISATION :

(Alternance, apprentissage et formation continue).

Laetitia Bonfill - Tél. : 04 34 43 20 17 - moma-pro@umontpellier.fr

SERVICE E-LEARNING :

moma-elearning@umontpellier.fr



**MONTPELLIER
MANAGEMENT**
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Union de l'ISEM et de l'AES

Espace Richter
Rue Vendémiaire
Bât. B - CS 19519
34960 MONTPELLIER Cedex 2
Tél. : 04 34 43 20 00

INSTITUT-MONTPELLIER-MANAGEMENT.FR

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018/2019